

Limoges, le 7 septembre 2022

Affaire suivie par :
Monsieur Christophe Durand

Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional (IA-IPR)
Éducation musicale et chant choral
Réfèrent plan chorale
Co-réfèrent Plan oralité
Co-réfèrent HDA

Tél.: 05 55 11 43 23 (secrétariat) - 06 13 74 00 23

christophe.durand@ac-limoges.fr

Rectorat de l'académie de Limoges
13 rue François Chénieux
87031 Limoges cedex 1

L'Inspecteur d'académie
Inspecteur pédagogique
régional (IA-IPR)

à

Mesdames et Messieurs les Directrices et
Directeurs d'Ecoles publiques

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement
Collèges – Lycées – Lycées Professionnels

Objet : Chœur académique de scène du Limousin.

Le chœur académique offre l'opportunité de pratiquer le chant choral et de se former à la direction de chœur. Il accueille indifféremment, professeurs du premier et du second degrés mais aussi des étudiants ou personnels du Rectorat ou des DSDEN.

Je joins le flyer récapitulatif les différents éléments permettant de renseigner les éventuels intéressés et leur permettre de s'y inscrire.

Voici quelques précisions supplémentaires :

a) Concernant les deux antennes,

- L'une à Limoges au sein du Conservatoire le mercredi après-midi, de 14h30 à 16h30 réunissant les choristes de Creuse et de Haute Vienne,
- La seconde à Tulle pour la Corrèze, d'1h30 le lundi ou mardi soir selon la disponibilité de la salle de répétition.

b) Calendrier :

- 1er octobre : début des répétitions hebdomadaires
- 22/23 octobre
- 10/11 décembre
- 28/29 janvier ou 4/5 février
- résidence de création : du 17 au 22 avril - Spectacle le 22 Avril

c) Programme : "Boris Vian and co" - programme constitué de chant à 3 voix mis en scène et en corps. Accessible aux choristes non lecteurs.

Vous remerciant par avance et restant à votre écoute pour d'éventuels éclaircissements.

Christophe DURAND